

AMUNDI LABEL EQUILIBRE ESR - F

SYNTHESE DE
GESTION

31/03/2020

DIVERSIFIÉ ■

Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale) est investi de façon équilibrée entre actions et produits de taux (obligations, monétaire). Il privilégie les valeurs socialement responsables (répondant à des critères extra-financiers environnementaux, sociétaux et de gouvernance d'entreprise). Il vise à tirer parti à moyen terme de la performance des marchés d'actions et des rendements obligataires des pays de la zone euro. Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Rencontrez l'équipe



Raphaël Sobotka

Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible,
ESR et Risk Premia



Christophe Granjon

Gérant de portefeuille



Fabrice De Sousa

Gérant de portefeuille

Profil de risque et de rendement (SRRI)



⬅ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

➡ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Risques Additionnels

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **209,54 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **31/03/2020**

Actif géré : **285,27 (millions EUR)**

Indice de référence :

25% MSCI WORLD + 25% EURO STOXX 50 SPECIAL OPENNING NET + 50% FTSE MTS GLOBAL (11H00)

Caractéristiques principales

Forme juridique : **FCPE**

Date de création de la classe : **07/05/2002**

Eligibilité : -

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : **unité / unité**

Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**

Frais courants : **0,45% (prélevés)**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**

Commission de surperformance : **Non**

Certification et Label ISR



www.ci-es.org

Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Amundi

ÉPARGNE
SALARIALE
& RETRAITE

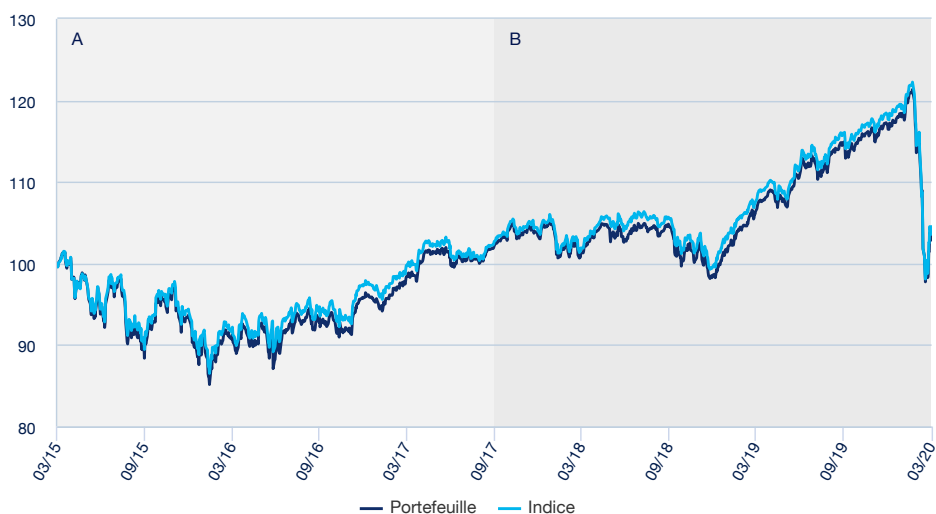
www.amundi-ee.com

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

DIVERSIFIÉ ■

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : Le fonds n'est plus un compartiment

B : A compter du 02/10/2017, changement d'indicateur de référence

Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	31/12/2019	28/02/2020	31/12/2019	29/03/2019	31/03/2017	31/03/2015
Portefeuille	-10,85%	-8,59%	-10,85%	-2,39%	5,51%	3,82%
Indice	-11,17%	-8,67%	-11,17%	-2,85%	4,83%	4,52%
Ecart	0,32%	0,08%	0,32%	0,45%	0,69%	-0,70%

Performances calendaires (1) *

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Portefeuille	18,06%	-4,63%	7,98%	2,67%	4,71%	7,64%	13,74%	12,98%	-6,50%	2,48%
Indice	17,95%	-4,09%	6,87%	3,55%	4,73%	8,72%	11,91%	15,15%	-6,52%	-0,52%
Ecart	0,11%	-0,54%	1,11%	-0,88%	-0,02%	-1,07%	1,83%	-2,18%	0,03%	3,00%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	13,76%	9,25%	10,06%
Volatilité de l'indice	14,14%	9,35%	9,80%
Tracking Error ex-post	0,88%	0,90%	1,09%
Ratio d'information	0,47	0,23	-0,12
Ratio de Sharpe	-0,15	0,24	0,12

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements

Baisse maximale	-34,71%
Délai de recouvrement (jours)	1508
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-8,59%
Meilleur mois	04/2009
Meilleure performance	9,35%

Indicateurs

	Portefeuille	Indice
Sensibilité	4,54	4,08
Nombre de lignes	269	1 809

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

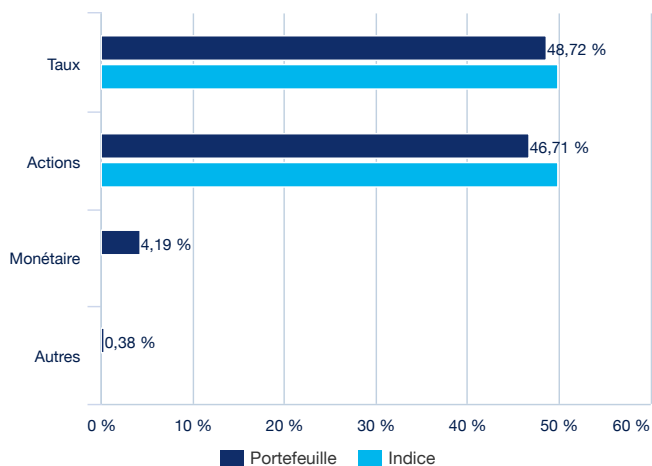
DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

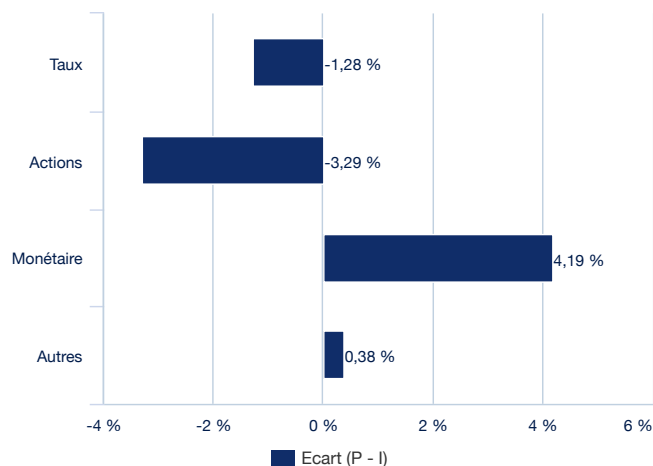
L'épidémie de COVID-19, qui s'est propagée à des rythmes divers à la quasi-totalité des pays du monde, a eu des conséquences majeures sur l'activité économiques. Les mesures de confinement ont mis à l'arrêt presque complet de nombreux secteurs. Face au choc, les gouvernements et les banques centrales ont annoncé des mesures de soutien de très grande ampleur. Sur le marché des taux, mars s'est caractérisé par une baisse supplémentaire des taux longs US et une stabilisation des taux allemands. Le Covid-19 fait office d'accélérateur puissant de la fin du cycle. Les réponses budgétaires et monétaires coordonnées et de grande envergure visent à limiter l'étendue de cette récession et à éviter qu'elle ne se transforme en une profonde dépression économique. Désormais, le grand défi pour les banques centrales est d'éviter une crise de la liquidité et de mettre en place des programmes pour racheter la dette des états. La BCE a annoncé un Programme d'achats d'urgence face à la pandémie, le PEPP et la Réserve fédérale a décidé d'acheter en nombre illimité les bons du Trésor et de titres adossés à des créances hypothécaires. Malgré la multiplication d'annonces spectaculaires de la part des autorités et des banques centrales, la chute des marchés d'actions s'est accentuée en mars sur fond d'accélération de la pandémie liée au Covid-19. Si celle-ci semble marquer le pas en Asie du Nord, elle progresse en revanche très rapidement dans le reste du Monde et notamment en Europe et aux Etats-Unis. Les mesures de confinement pour l'enrayer ayant un impact économique très lourd, les économistes redoutent désormais une récession encore plus forte que celle de 2008-2009. Après -7,7% en février, le MSCI World AC (en devises locales) recule de -13,1% en mars, soit sa plus forte baisse mensuelle depuis octobre 2008. Au plan géographique, la correction a été généralisée avec -12,8% aux Etats-Unis, -13,2% sur les marchés émergents, -13,8% au Royaume Uni et -17,3% en zone euro. Avec -8,0% le Japon baisse toutefois moins que les autres du fait des achats d'actions par sa banque centrale. Au plan sectoriel, en Europe, l'automobile, les banques, les compagnies aériennes ainsi que les hôtels, restaurants & loisir enregistrent les chutes les plus fortes avec des reculs compris entre -25% et -35%. En revanche, la santé et les consommation courante résistent beaucoup mieux avec des baisses de -3 à -4%. Les enjeux environnementaux du secteur de l'alimentation se situent principalement dans la chaîne fournisseur. L'agriculture est responsable de 25% des émissions de GES (l'élevage 14.5% à lui seul) et de 70% des retraits d'eau. La biodiversité est impactée par les pratiques de déforestation (huile de palme et soja), la pollution (intrants & fumier) et l'utilisation du plastique pour les emballages. Les enjeux sociaux du secteur de l'alimentation se concentrent sur : 1/ la santé du consommateur : intoxications (surtout par la viande, le lait, les œufs), nutrition (sel-gras-sucre) et opportunités (bio, protéines végétales) et 2/ l'impact social amont : fournisseurs et communautés locales (71% du travail des enfants est dans l'agriculture; les matières premières à risque étant le cacao, le soja, le café et l'huile de palme).

Composition du portefeuille

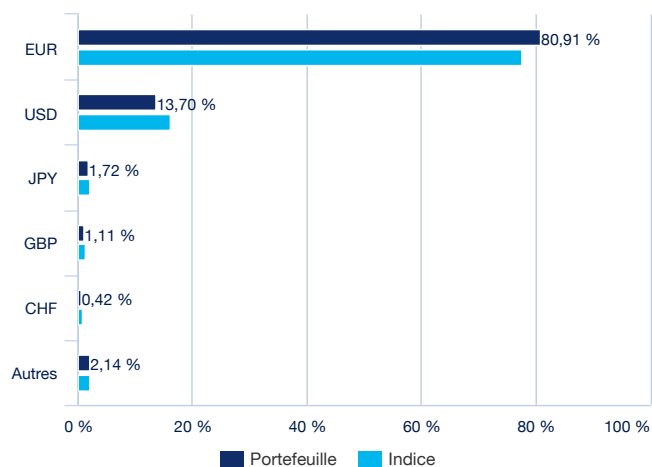
Allocation d'actifs



Allocation d'actifs en relatif



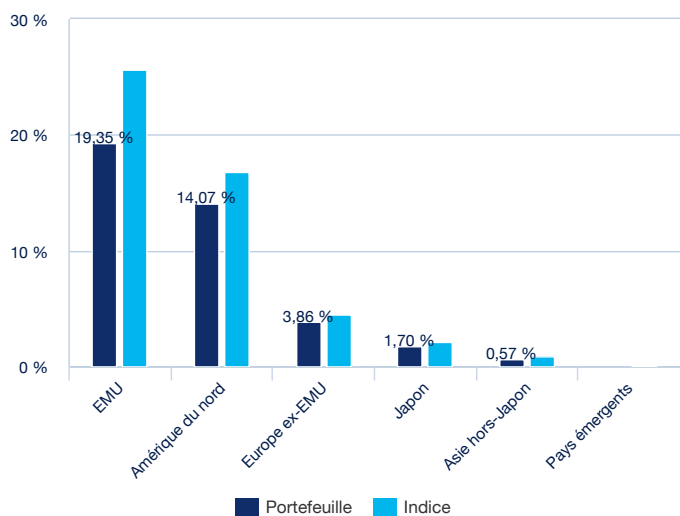
Répartition par devises



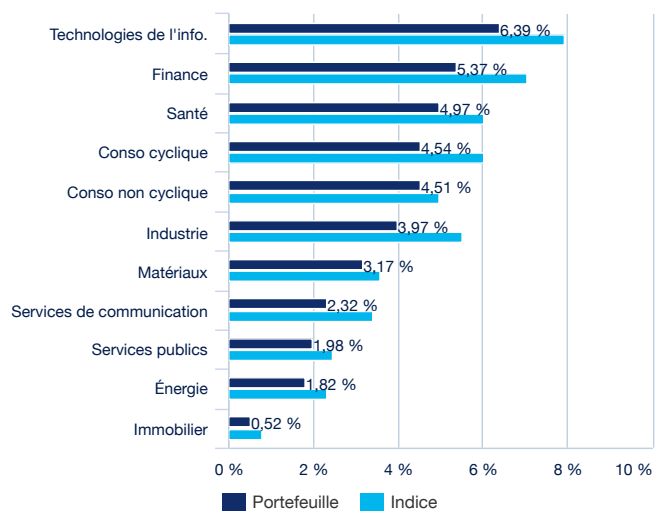
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions

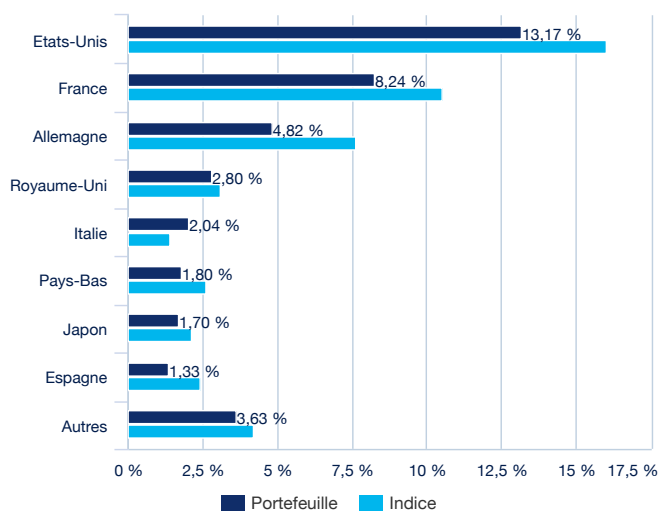
Répartition par zones géographiques



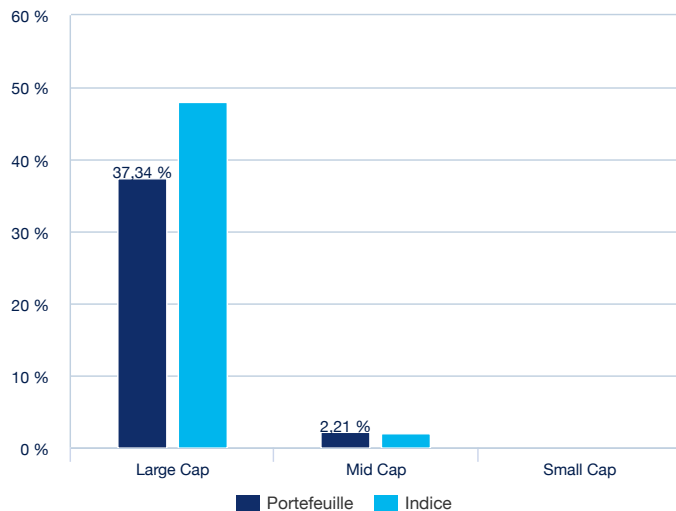
Répartition par secteurs



Répartition par pays



Répartition par capitalisation boursière



Principaux émetteurs actions

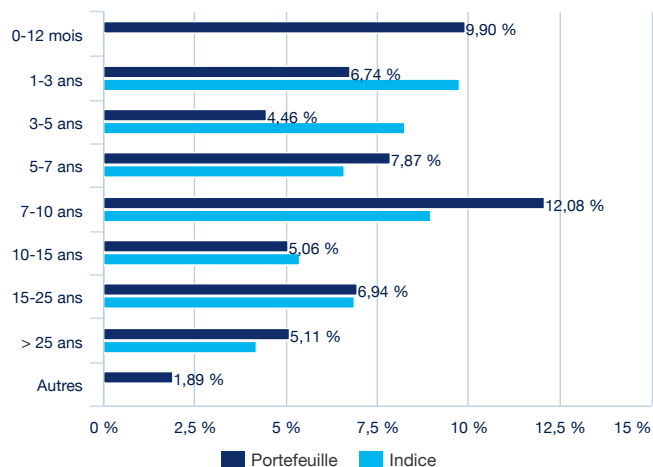
Émetteur	% d'actif
SAP SE	1,38%
LINDE PLC	1,33%
SANOFI	1,18%
MICROSOFT CORP	1,13%
ENEL SPA	1,06%
ASML HOLDING NV	0,95%
DANONE	0,95%
ALLIANZ SE	0,90%
TOTAL SA	0,90%
L OREAL SA	0,88%
Total	10,66%

DIVERSIFIÉ

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

Répartition par maturités

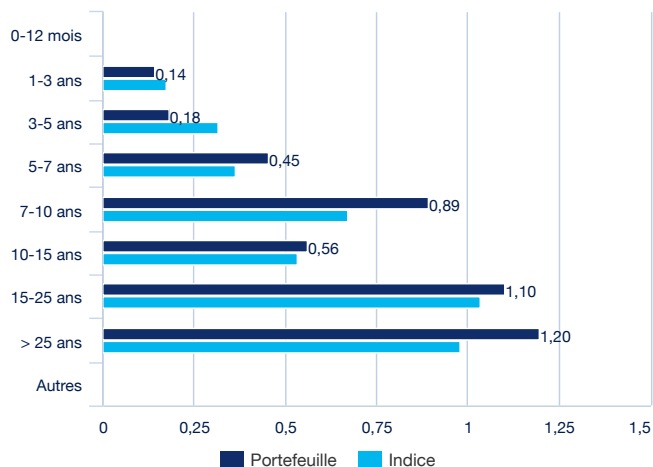
En % d'actif



* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

Répartition par maturités

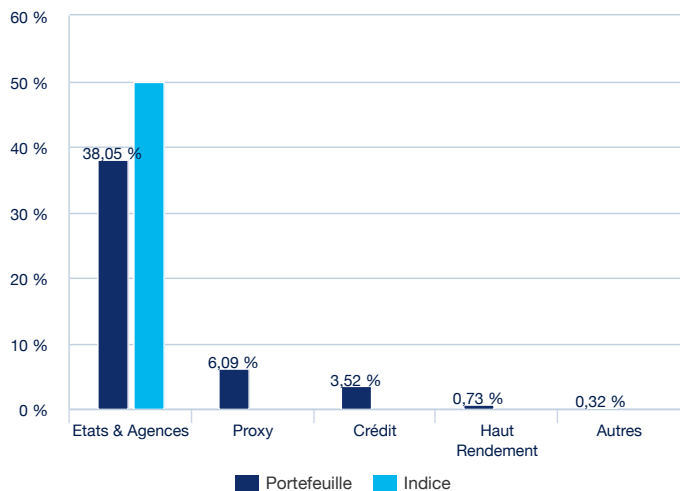
En points de sensibilité



* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

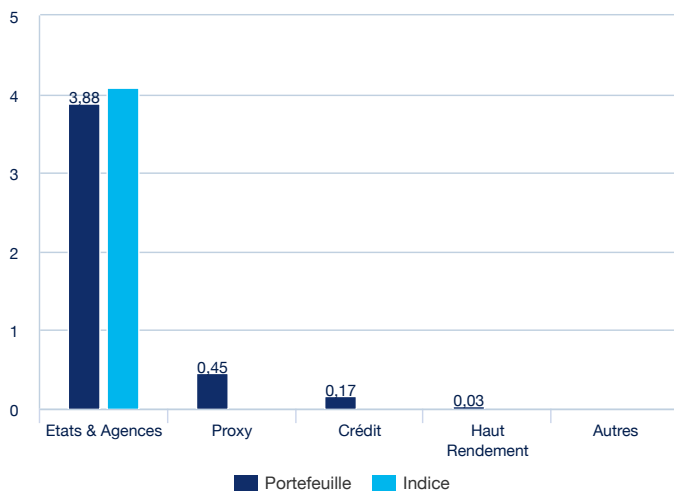
Répartition par types émetteurs

En % d'actif



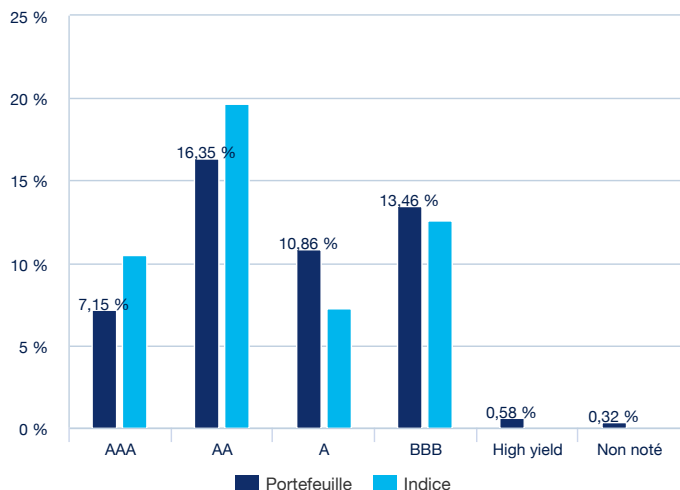
Répartition par types émetteurs

En points de sensibilité



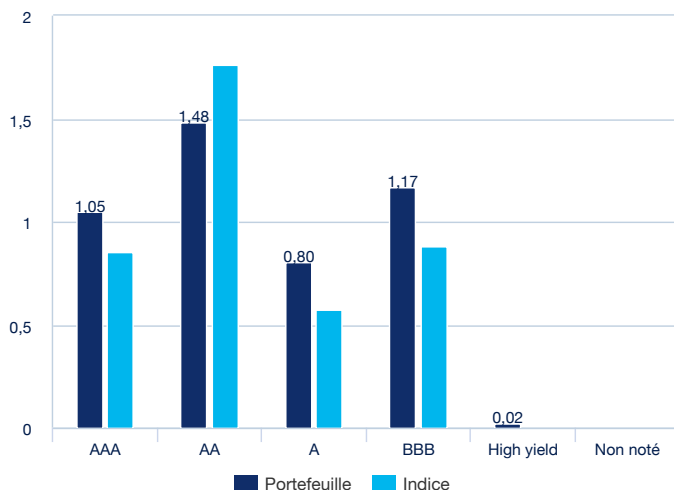
Répartition par notations

En % d'actif



Répartition par notations

En points de sensibilité

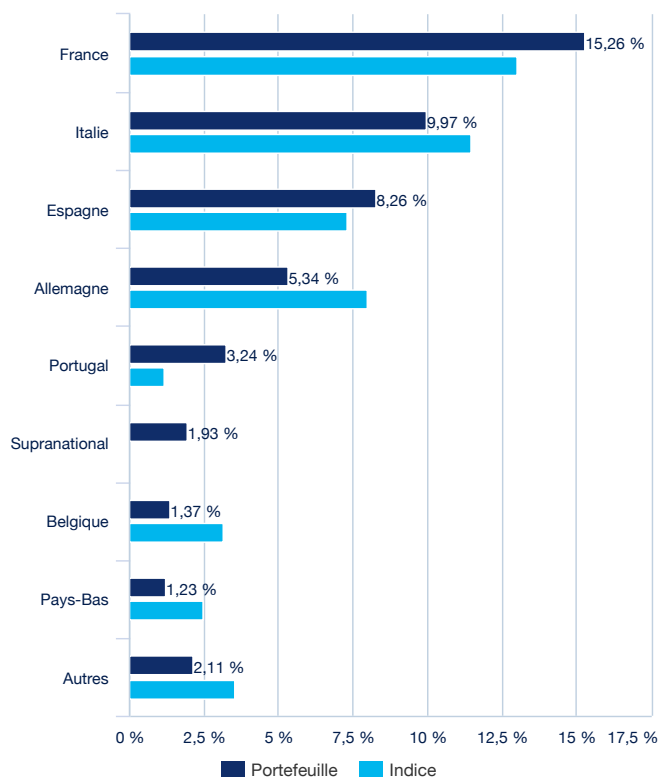


DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

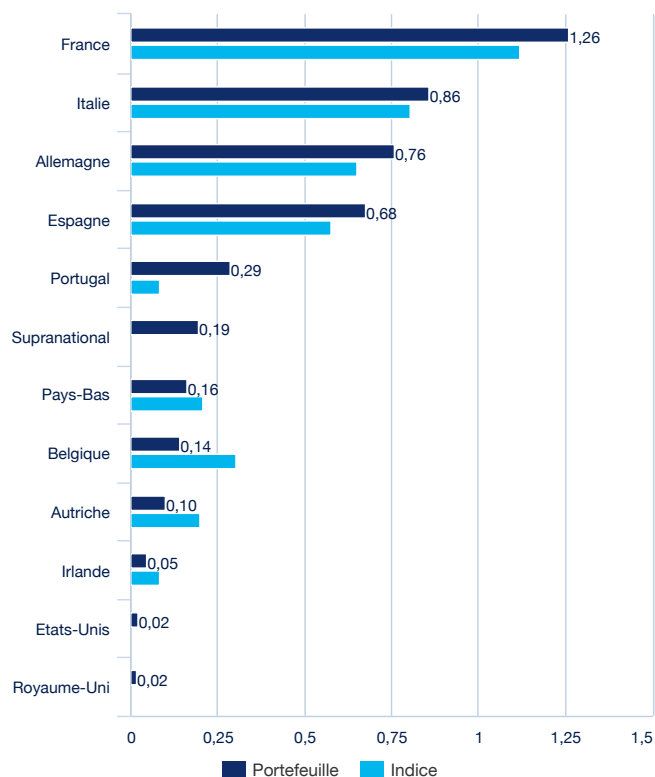
Répartition par pays

En % d'actif



Répartition par pays

En points de sensibilité



Principaux émetteurs obligations

	% d'actif
FRANCE	11,01%
ITALIAN REPUBLIC	8,94%
SPAIN (KINGDOM OF)	8,11%
GERMANY	3,44%
PORTUGAL	3,23%
KFW-KDT F WDERAUFBAU	1,46%
BELGIUM	1,35%
NETHERLANDS	1,13%
BIRD - IBRD	1,03%
AGENCE FRSE DEVELOPMENT	0,95%
Total	40,66%

DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales

Forme juridique	FCPE
Applicable law	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	07/05/2002
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,45% (prélevés) - 31/12/2018
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification de l'organisme de tutelle	Non applicable
Code AMF	990000080749

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



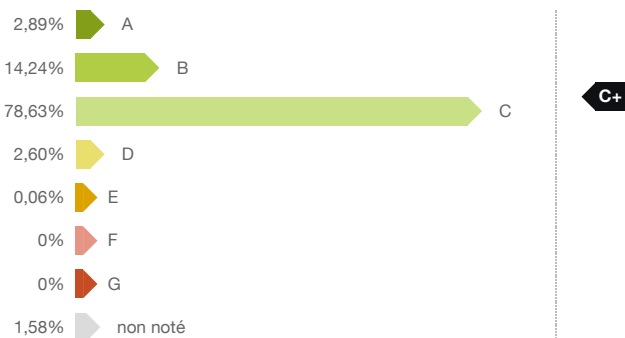
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

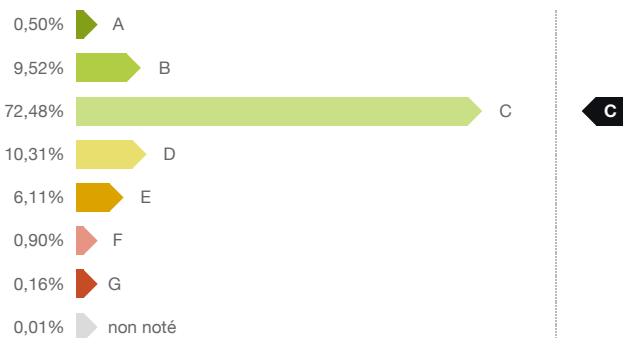
Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	C
Gouvernance	C+
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	226
% du portefeuille noté ESG ²	98,42%

Certification et Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

DIVERSIFIÉ ■

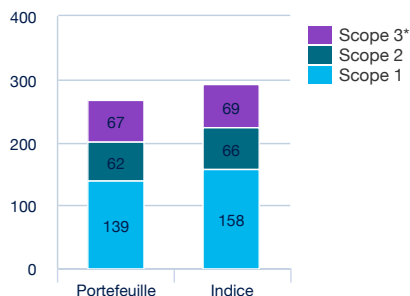
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

Environnement

Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

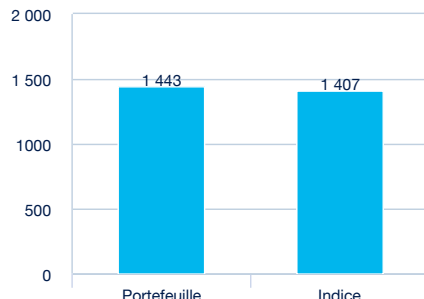


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,39% 99,06%

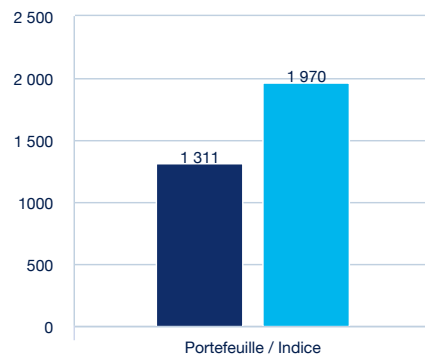
Réserves carbone par million d'euros investis



Ce graphique mesure les réserves carbone du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il constitue un indicateur des émissions potentielles, résultant de la combustion des réserves fossiles, induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 5,03% 6,20%

Consommation d'eau par million d'euros de chiffre d'affaires²

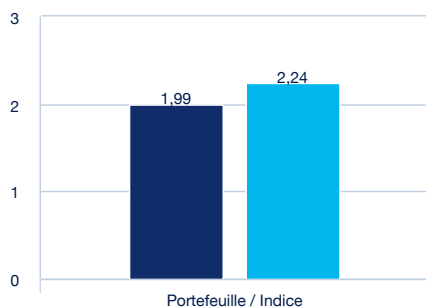


Consommation d'eau en m3 rapportée à un million de chiffre d'affaires.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 4,40% 4,30%

Social

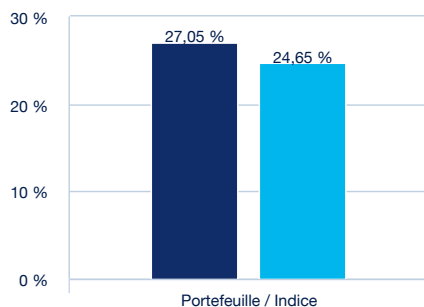
Accidentologie - en millions d'heures²



Temps perdu à cause des accidents du travail en millions d'heures.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 14,51% 16,86%

Diversité du conseil d'Administration²

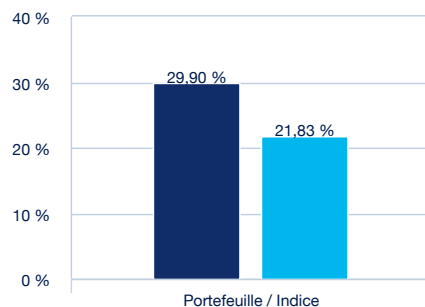


Pourcentage moyen de femmes au sein du conseil d'administration.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 33,99% 42,52%

Respect des droits humains

Protection et représentativité des salariés²

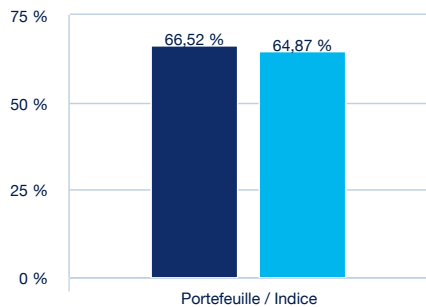


Pourcentage moyen des salariés représentés par des conventions collectives

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 18,25% 21,12%

Gouvernance

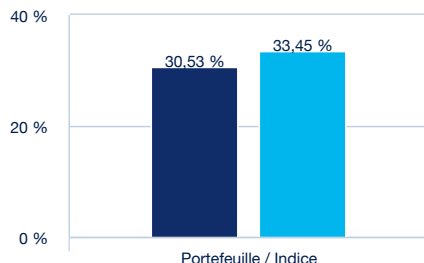
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 35,24% 45,09%

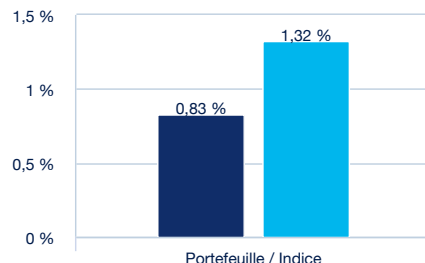
Répartition des pouvoirs²



Pourcentage d'entreprises dont le Directeur Général est également Président du Conseil d'Administration. C'est un indicateur de la répartition des pouvoirs au sein de l'entreprise et de préservation contre les conflits d'intérêts.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 36,39% 46,99%

Rapport des frais d'audit / consulting²



Pourcentage d'entreprises payant plus d'honoraires non liés à l'audit que d'honoraires d'audit (des frais non liés à l'audit élevés et récurrents peuvent potentiellement impacter l'indépendance de l'audit)

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 36,39% 46,99%

DIVERSIFIÉ ■

Sources et définitions

Au 31/12/2019, les indicateurs d'impact présentés ont évolué de la manière suivante :

1. Indicateur Environnement. Indicateur inchangé : Intensité en émissions carbone. Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Indicateur Social. Précédent indicateur : pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Nouvel indicateur au 31/12/2019 : pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Gouvernance. Indicateur inchangé : pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Changement de fournisseur au 31/12/2019 : Refinitiv.

4. Indicateur Respect des Droits Humains. Précédent indicateur : pourcentage moyen des salariés représentés dans les conventions collectives. Nouvel Indicateur au 31/12/2019 : pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Cet indicateur permet de mieux prendre en compte les enjeux fondamentaux des droits humains. Fournisseur de données : Refinitiv.

*Il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.